PACATOIT

ANNEXES

FTS - PRODUITS

SAS TLB INGENIERIE
890, Chemin des Delphiniums – 83190 OLLIOULES
Tel : 04.94.06.32.35 – Mail : contact@pacatoit.fr
SAS au capital de 1000.00€ - NAF / 4391B – SIRET / 79220534600028- TVA Intracommunautaire : FR38792205346

Etanchéité de toitures
ZI du Broteau – Rue du Broteau
69540 IRIGNY
Tél : +33 (0)4 72 18 03 00
Fax : +33 (0)4 78 70 96 49

BUILDING TRUST

ATTESTATION

Nous soussignés Sika France attestons par la présente que nous sommes fournisseur de l'entreprise TLB Ingénierie, 890 Chemin des Delphiniums 83190 OLLIOULES.

Cette dernière réalise régulièrement des chantiers avec nos membranes d'étanchéité de toiture.

Fait à Irigny, le 17 Mai 2021

Pour faire valoir et ce que de droit

SIKA France SAS
Philippe Bonnet

Directeur des Ventes Toitures

SITES INDUSTRIELS SITES INDUSTRIELS

NOTICE PRODUIT

Sikaplan® G-15

Membrane synthétique d'étanchéité de toiture en PVC pour systèmes fixés mécaniquement

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Sikaplan® G-15 (épaisseur 1,5 mm) est une membrane synthétique multicouche en polychlorure de vinyle (PVC), armée d'une grille polyester, contenant des stabilisants aux UV et des ignifugeants, conforme à la norme EN 13956. Elle est soudable à l'air chaud et formulée pour l'emploi sous toutes les conditions climatiques.

DOMAINES D'APPLICATION

Sikaplan® G-15 ne peut être mis en œuvre que par des professionnels expérimentés.
Membrane d'étanchéité de toiture pour :

- systèmes apparents fixés mécaniquement.

CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Soudable à l'air chaud sans utilisation de flamme nue
- Résistant à l'exposition aux UV
- Résistant à toutes les influences atmosphériques courantes
- Résistant à l'exposition permanente au vent (selon attelage de fixation et principe de calepinage spécifiques à chaque projet)
- Grande perméabilité à la vapeur d'eau
- Recyclable

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

- Conformité avec LEED v4 SSc 5 (Option 1) : Réduction des îlots de chaleur - Toiture (blanc trafic uniquement)
- Conformité avec LEED v4 MRc 2 (Option 1) : Divulgation et optimisation des produits de construction - Déclaration Environnementale de Produit (EPD)
- Conformité avec LEED v4 MRc 3 (Option 2) : Divulgation et optimisation des produits de construction - Approvisionnement en matières premières
- Déclaration Environnementale de Produit (EPD) disponible
- Fiche de Données Environnementales et Sanitaires (base INIES)

AGRÉMENTS / NORMES

- Marquage CE et Déclaration des Performances selon EN 13956 - Feuilles d'étanchéité de toiture plastiques et élastomères
- Agrément Factory Mutual, Certificat de Conformité, Sikaplan® G. Numéro d'indentification de l'agrément 4D3A9.AM
- Document Technique d'Application
- Cahier des Clauses Techniques avec Enquête de Technique Nouvelle

DESCRIPTION DU PRODUIT

Base chimique	Polychlorure de vinyle (PVC)				
Conditionnement	Longueur du rouleau	20,00 m	20,00 m	20,00 m	20,00 m
	Largeur du rouleau	0,77 m	1,00 m	1,54 m	2,00 m
	Poids du rouleau	27,72 kg	36,00 kg	55,44 kg	72,00 kg
	Se reporter au tarif				
Aspect / Couleur	Surface :	Mat			
	Coloris :				
	Face supérieure :	Gris clair (~RAL 7047) Gris plomb (~RAL 7012) Blanc trafic (~RAL 9016)			
	Sous-face :	Gris foncé			
	Autres coloris disponibles sur commande, soumis à des minima de quantité				
Durée de Conservation	5 ans à compter de la date de production				
Conditions de Stockage	Dans l'emballage d'origine non ouvert et intact, au sec et à des températures comprises en +5 °C et +30 °C. Les rouleaux doivent être stockés à l'horizontale. Stocker en position horizontale. Ne pas empiler les palettes de rouleaux pendant le transport ou le stockage. Se reporter à l'emballage.				
Déclaration du Produit	EN 13956 : Feuilles d'étanchéité de toiture plastique et élastomères				
Défauts d'Aspect	Conforme				(EN 1850-2)
Longueur	20,00 m (-0 % / +5 %)				(EN 1848-2)
Largeur	1,54 m / 2,00 m (-0,5 % / +1 %)				(EN 1848-2)
Épaisseur Effective	1,5 mm (-5 % / +10 %)				(EN 1849-2)
Rectitude	≤ 30 mm				(EN 1848-2)
Planéité	≤ 10 mm				(EN 1848-2)
Masse Surfacique	1,8 kg/m² (-5 % / +10 %)				(EN 1849-2)

INFORMATIONS TECHNIQUES

Résistance au Choc	support rigide	≥ 400 mm	(EN 12691)
	support flexible	≥ 700 mm	
Résistance à la Grêle	support rigide	≥ 21 m/s	(EN 13583)
	support flexible	≥ 26 m/s	
Résistance à la Traction	longitudinal (SP)[1)]	≥ 1000 N/50 mm	(EN 12311-2)
	transversal (ST)[2)]	≥ 900 N/50 mm	
	1) SP = sens production 2) ST = sens transversal au sens de la machine		
Allongement	longitudinal (SP)[1)]	≥ 15 %	(EN 12311-2)
	transversal (ST)[2)]	≥ 15 %	
	1) SP = sens production 2) ST = sens transversal au sens de la machine		

Stabilité Dimensionnelle	longitudinal (SP)[1)]	≤ \|0,5\| %	(EN 1107-2)
	transversal (ST)[2)]	≤ \|0,5\| %	
	1) SP = sens production 2) ST = sens transversal au sens de la machine		
Résistance à la Déchirure	longitudinal (SP)[1)]	≥ 150 N	(EN 12310-2)
	transversal (ST)[2)]	≥ 150 N	
	1) SP = sens production 2) ST = sens transversal au sens de la machine		
Résistance au Pelage du joint	Mode de rupture : C, aucune rupture du joint		(EN 12316-2)
Résistance au Cisaillement du Joint	≥ 600 N/50 mm		(EN 12317-2)
Pliabilité à Basse Température	≤ -25 °C		(EN 495-5)
Résistance à un Feu extérieur	B_{ROOF}(t3) < 10°		(EN 13501-5)
Réaction au Feu	Classe E		(EN ISO 11925-2, classification to EN 13501-1)
Effet des Produits Chimiques liquides, y compris l'Eau	Résistant à de nombreux produits chimiques. Consulter le Service Technique de Sika pour informations complémentaires.		(EN 1847)
Exposition aux UV	Conforme (> 5000 h / classe 0)		(EN 1297)
Diffusion de la Vapeur d'Eau	µ = 20 000 ; Sd = 30 m		(EN 1931)
Etanchéité à l'Eau	Conforme		(EN 1928)
Classement LEED de l'USGBC	**Coloris**	**Valeur initiale**	**Après vieillissement 3 ans** (ASTM E 1980)
	Blanc RAL 9016	SRI > 82	SRI > 64
	Conforme aux exigences minimales du crédit LEED V4 SS 5 option 1 - Réduction de l'îlot thermique - Toiture		

INFORMATIONS SUR LE SYSTÈME

Structure du Système	Utiliser les accessoires suivants : ▪ Sikaplan® D-18 ou Sikaplan® S-15 : membranes non-armées pour le traitement des détails ▪ Pièces préfabriquées pour le traitement des angles, des entrées d'eaux pluviales, les habillages de poteaux et passages de câble ... ▪ Sika-Trocal® Metal Sheet Type S : Sika Tôle Plastée PVC ▪ Sika-Trocal® Cleaner 2000 : solvant de nettoyage et de prépatation des soudures à l'air chaud pour des reprises d'étanchéité sur des anciennes membranes Sikaplan® ▪ Sika-Trocal® Cleaner L 100 ▪ Sika-Trocal® Welding Agent : solvant pour soudure à froid ▪ Sika-Trocal® Seam Sealant : PVC Liquide ▪ Sika-Trocal® C 733 : colle de contact
Compatibilité	Incompatible dans le cas d'un contact direct avec le bitume, le goudron, les graisses, les huiles, les matériaux contenant des solvants et les matières plastiques telles que le polystyrène expansé (EPS), le polyuréthane (PUR / PIR) non paremenété ou avec un parement incompatible, et les mousses phénoliques (PF). Ces matières ou matériaux peuvent altérer les propriétés du produit.

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

Température de l'Air Ambiant	-15 °C min. / +60 °C max.
Température du Support	-25 °C min. / +60 °C max.

INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION

MATÉRIEL DE MISE EN ŒUVRE

Leister Triac pour soudure manuelle et Sarnamatic 681 ou Leister Varimat pour soudure automatique.

QUALITÉ DU SUPPORT

La surface du support doit être propre, sèche, lisse et exempte d'éléments saillants, de poussière, d'autres corps étrangers et d'hydrocarbures.
Sikaplan® G-15 doit être séparée de tout support incompatible par un écran de séparation adapté afin d'éviter un vieillissement accéléré. Le support d'étanchéité doit être compatible avec la membrane, résistant aux solvants, propre, sec et exempt de graisse ou de poussière. Les surfaces métalliques doivent préalablement être dégraissées au Sika® Trocal Cleaner-2000 si de la colle doit être appliquée.

APPLICATION

Procédure de mise en œuvre
Se reporter au Document Technique d'Application ou au Cahier des Clauses Techniques pour les systèmes Sikaplan® G.
Mise en œuvre par fixation mécanique - Généralités
La membrane d'étanchéité est déroulée librement (sans ondulation et sans tension) et fixée mécaniquement en lisière de rouleau dans le recouvrement des lés ou sous bandes de pontage, indépendamment des joints de recouvrement. Les thermosoudures en recouvrement de lé sont réalisées à l'aide d'équipements à air chaud spécifiques.
Fixation mécanique pontuelle
Pour résister aux efforts de dépression dus au vent, Sikaplan® G-15 est fixée mécaniquement par des attelages métalliques ou à rupture de pont thermique selon un principe de calepinage et une densité de fixation déterminés pour chaque toiture. Au droit des pieds de relevés, au pourtour des émergences et édicules, on dispose des fixations mécaniques.
Soudure à l'air chaud
Les recouvrements de lés doivent être soudés à l'aide d'appareil électriques de thermosoudure. Les paramètres de soudure, dont la température, la vitesse d'avancement et les réglages de l'appareil doivent être définis, adaptés et contrôles sur chantier, en fonction du type de matériel et des conditions météorologiques, préalablement aux opérations de soudure.
Soudure au solvant
La soudure à froid à l'aide du Sika-Trocal® Welding Agent est employée dans le cas où la soudure ne peut pas être réalisée à l'air chaud.
Vérification des soudures
Toutes les soudures doivent être soigneusement contrôlées à la pointe sèche ou au tournevis plat, en lisière de toutes les jonctions. Tous les défauts doivent être repris par thermo-soudure.

LIMITATIONS

Les travaux d'installation doivent être effectués par des entreprises dont le personnel est formé par Sika France SAS.

- S'assurer que Sikaplan® G-15 ne peut pas entrer en contact direct avec des matériaux incompatibles (se reporter au chapitre compatibilité)
- Sikaplan® G-15 doit être posée librement sans tension ni étirement
- L'utilisation de la membrane Sikaplan® G-15 est limitée aux zones géographiques où les températures mensuelles moyennes minimales sont de -25°C. La température ambiante permanente pendant l'utilisation est limitée à +50°C.
- L'utilisation de certains produits accessoires (par exemple, des colles contact, des nettoyant et diluants) est limitée à des températures supérieures à +5 °C. Respecter les informations contenues dans les Notices Produit.
- En cas de mise en œuvre à des températures ambiantes inférieures à +5 °C, des mesures spéciales peuvent être obligatoires du fait de consignes de sécurité dans le cadre de réglementations nationales.

VALEURS DE BASE

Toutes les valeurs indiquées dans cette Notice Produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

RESTRICTIONS LOCALES

Veuillez noter que du fait de réglementations locales spécifiques, les données déclarées pour ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez consulter la Notice Produit locale pour les données exactes sur le produit.

ÉCOLOGIE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Une ventilation avec renouvellement d'air doit être assurée en cas de travaux (soudures) réalisés en milieu clos.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 - REACH

Ce produit est un article au sens de l'article 3 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de substances qui sont susceptibles d'être libérées dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Une fiche de données de sécurité conforme à l'article 31 du même règlement n'est pas nécessaire pour la mise sur le marché, le transport ou l'utilisation de ce produit. Pour une utilisation en toute sécurité, les instructions sont données dans cette notice produit. Basé sur nos connaissances actuelles, ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) comme indiqué à l'annexe XIV du règlement REACH ou sur la liste candidate publiée par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) à une concentration supérieure à 0,1 % (m/m).

INFORMATIONS LÉGALES

Les informations, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier, ni aucune responsabilité découlant de quelque relation juridique que ce soit. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la Notice Produit correspondant au produit concerné, accessible sur internet ou qui leur sera remise sur demande.

SIKA FRANCE S.A.S.
84 rue Edouard Vaillant
93350 LE BOURGET
FRANCE
Tél.: 01 49 92 80 00
Fax: 01 49 92 85 88
www.sika.fr

Feuille de calcul Sika Membranes

Sikaplan® G (fixé en lisière)

Selon Avis Technique 5.2/18-2639_V1

Affaire : ***Centre Ifremer de Méditerranée - La Seyne sur Mer***

Entreprise : ***TLB Ingénierie***

Dossier n° : 83 / 21 / 107 nb **Date :** 27/04/2021

Données chantier

Zone : 2 Hauteur : < 10 m Versants : Plans

Site : Exposé Travaux : Réfection Bâtiment : Fermé

Complexe d'étanchéité

Elément porteur : Tôles d'acier nervurées pleines conformes à la norme NF P84-206 (DTU 43.3)
Complexe d'étanchéité existant avec étanchéité bitumineuse, conservé.

Isolation thermique : A définir

Membrane : Sikaplan® G-15 (épaisseur 1,5 mm) - gris clair

Fixation mécanique : Attelage métallique ou à rupture de pont thermique :
plaquettes 82x40 mm et vis Ø ≥ à 4,8 mm

Résultat théorique

Position	Partie courante	Zone de rives		Zone d'angles
Nombre de fixations / m²	3	4		6
Largeur de lé (m)	1,54	1,54	0,77	0,77
Entraxe fixations (m)	0,23	0,35	0,37	0,25
Bande de renfort	Aucune	1 Bande	Aucune	Aucune
Entraxe lignes (m)	1,44	0,72	0,67	0,67
Zone de rive initiale (m)	2,00			

W admissible 539 N

Sika France S.A.S. - Activité Construction Spécialisée - Etanchéité de toitures
ZI du Broteau - Rue du Broteau - 69540 Irigny
Tél: 04 72 18 03 00
www.sika.fr

Principe de calepinage

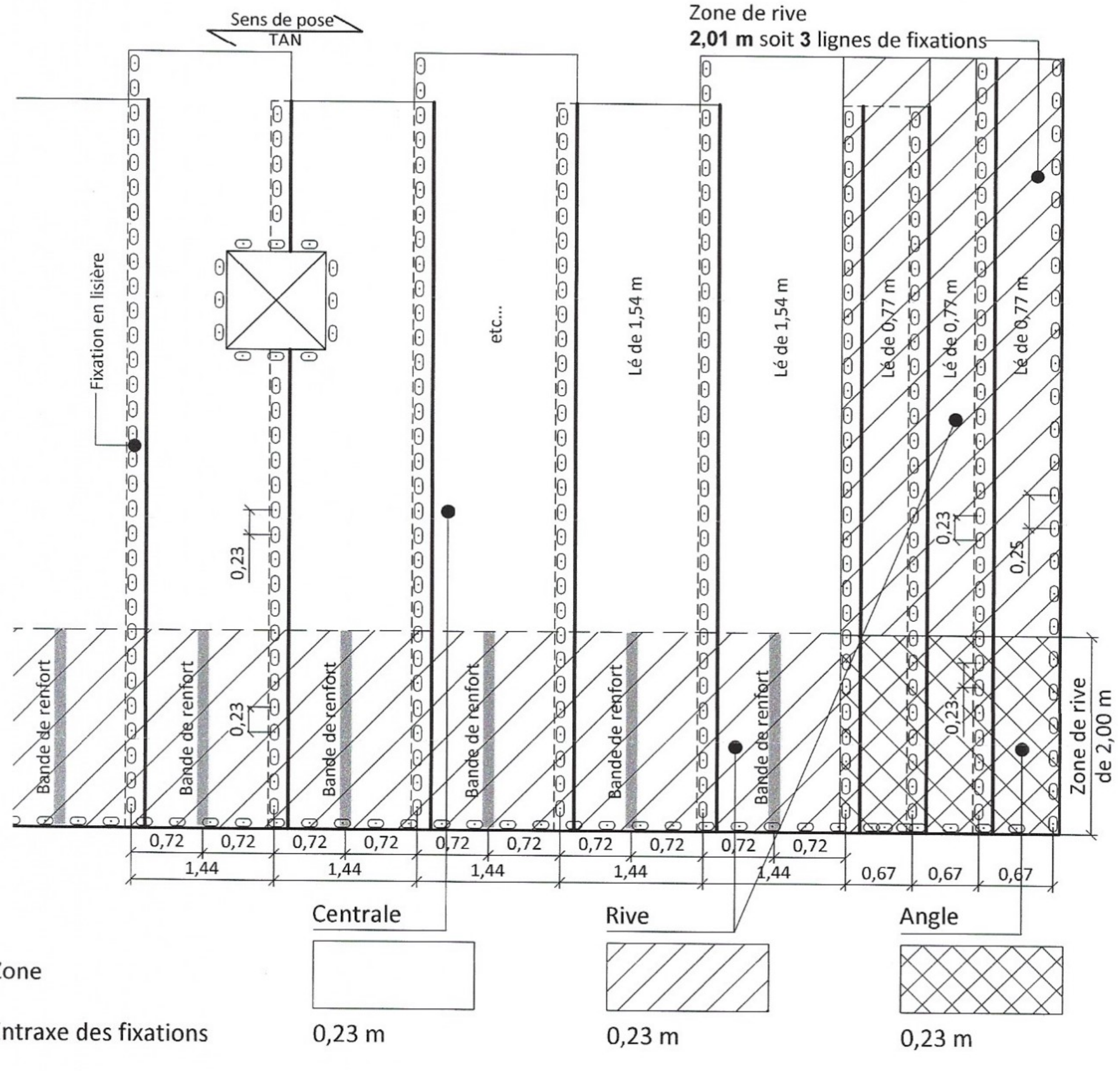
Sikaplan® G (fixé en lisière)

Selon Avis Technique 5.2/18-2639_V1

Affaire : ***Centre Ifremer de Méditerranée - La Seyne sur Mer***

Entreprise : ***TLB Ingénierie***

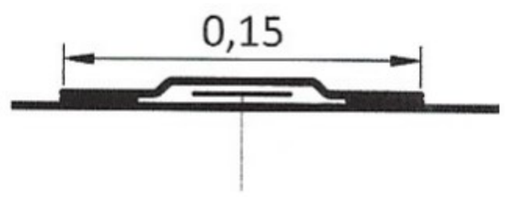
Dossier n° : 83 / 21 / 107 nb **Date :** 27/04/2021



Zone	Centrale	Rive	Angle
Entraxe des fixations	0,23 m	0,23 m	0,23 m

Entraxe des fixations en pied de relevés (toiture, lanterneau...) : 0,25 m

Bande de renfort :
Fixations mécaniques traversantes sous bandes de pontage :



Sika France S.A.S. - Activité Construction Spécialisée - Etanchéité de toitures
Zl du Broteau - Rue du Broteau - 69540 Irigny
Tél: 04 72 18 03 00
www.sika.fr

Disposition des zones

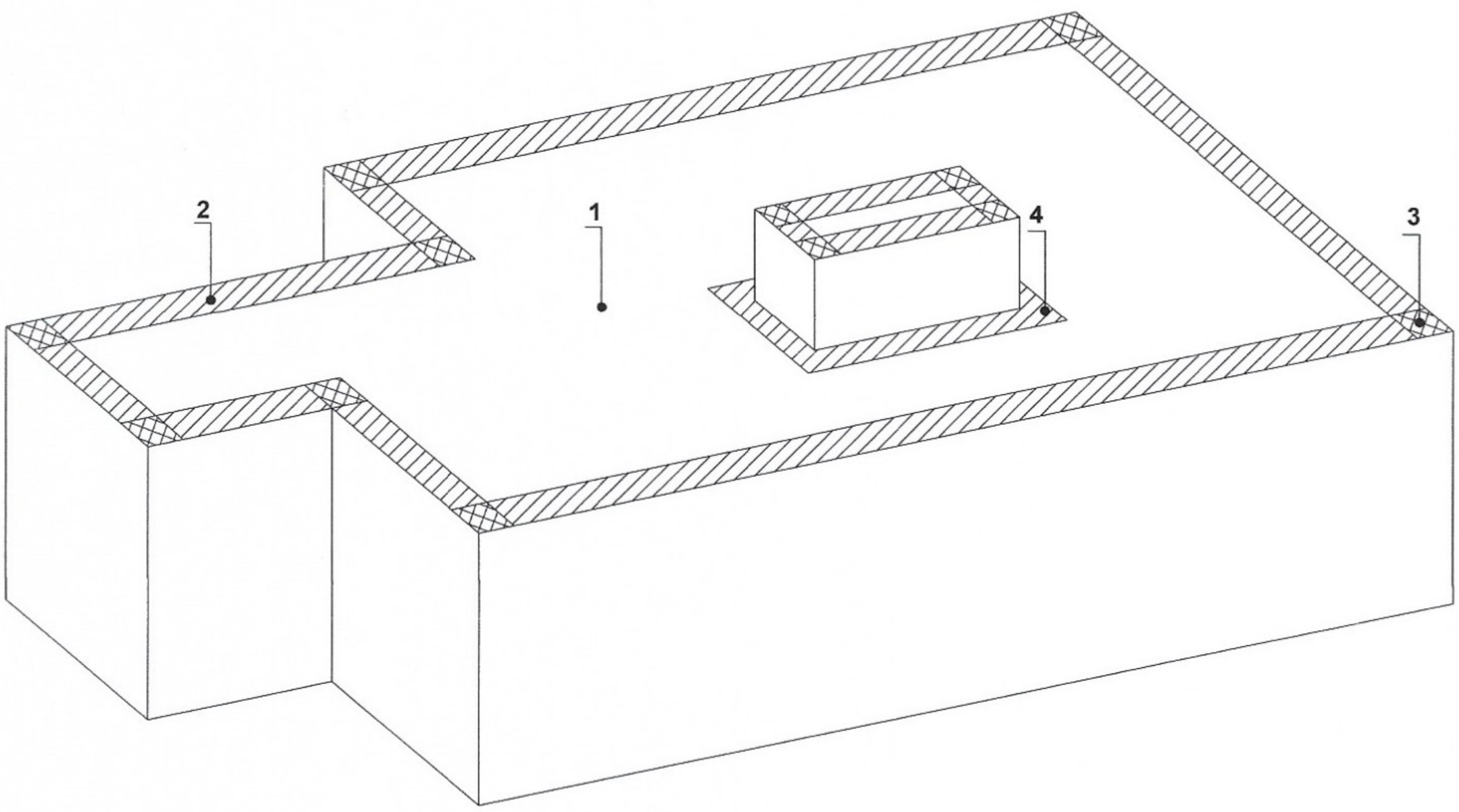
Sikaplan® G (fixé en lisière)

Selon Avis Technique 5.2/18-2639_V1

Affaire : ***Centre Ifremer de Méditerranée - La Seyne sur Mer***

Entreprise : ***TLB Ingénierie***

Dossier n° : 83 / 21 / 107 nb **Date :** 27/04/2021



Repère	***Dénomination***	***Localisation et largeur concernée***
1	Partie courante	
2	Zone de rive	Pourtour du bâtiment sur une largeur de 1/10 h, sans être inférieure à 2,00 m
3	Zone d'angle	Définie comme la rencontre de deux rives.
4	Zone de renfort	Pourtour des édicules, émergences ponctuelles de hauteur > 1,00 m et dont une dimension en plan est > 1,00 m. Sur une largeur de 1,00 m.

Sika France S.A.S. - Activité Construction Spécialisée - Etanchéité de toitures
ZI du Broteau - Rue du Broteau - 69540 Irigny
Tél: 04 72 18 03 00
www.sika.fr

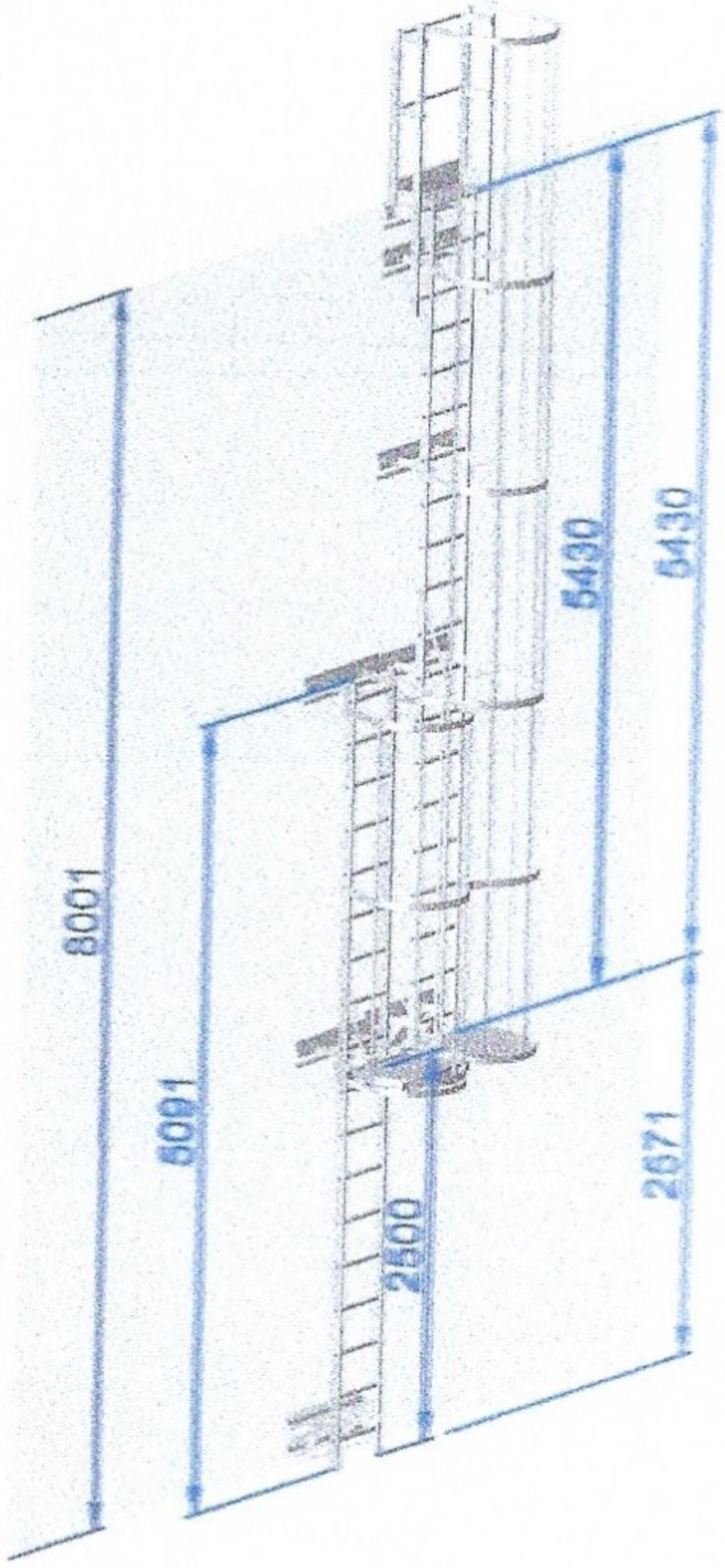


L'ECHELLE EUROPEENNE

Les spécialistes de la hauteur

DÉSIGNATION

- Référence : tlb 8m ifremer2 / ID 48944 / DEVIS 145017
- Norme : NFE 85 016
- Hauteur à franchir : 8001
- Env. standard
- Patte standard, Oui
- Opercule de condamnation



Cotes fixations
2666.00
5011.00
2651.00
4996.00
6308.50
7621.00
7921.00

ECHELLE

Dimension standard	Quantité	Volée (à partir du bas)	A recouper	Dimension recoupée
2800.00	1	1	oui	2571.00
2800.00	1	1	oui	2520.00
1960.00	1	2	non	1960.00
2800.00	1	2	non	2800.00

NOTA : Ce plan est la propriété du fabricant, il ne peut être diffusé ou reproduit sans son autorisation

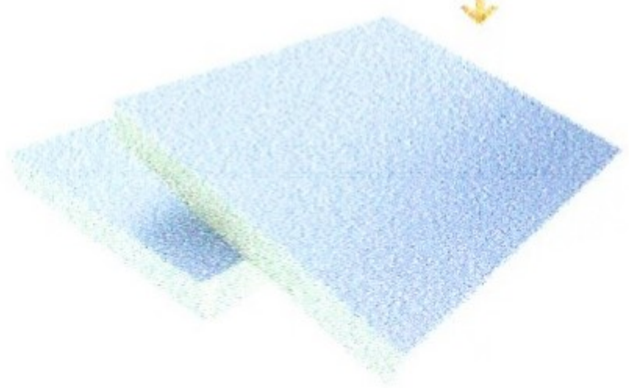
UTHERM Roof A

Plaque isolante pour l'étanchéité des toitures plates pour pose sur bac acier

Roof A FRA est une plaque isolante en mousse de polyuréthane rigide type PIR revêtue d'un parement en aluminium gaufré.

Application	Préconisée avec ou sans écran thermique en support direct de revêtement d'étanchéité posé en semi-indépendance fixé mécaniquement, en indépendance sous protection lourde ou en adhérence totale par soudure en plein (sur un lit supérieur soudable)
Isolation	Polyisocyanurate (PIR) **Valeur lambda déclarée (λ_D) : 0,022 W/(m.K)**
Revêtement	A : parement monocouche étanche Alu 50 µm gaufré
Dimensions	Standard : 1200 x 1000 mm
Emboîtement	Usinage à bord droit sur les 4 côtés Usinage des rives rainé-bouveté, centré sur les 4 côtés à partir de 100 mm, sur demande

Valeur lambda :
0,022
W/(m.K)



Pour toute autre épaisseur ou dimension, nous consulter

Libellé produit	Code EAN	Résistance thermique (m².K/W)	Épaisseur PU (mm)	Plaques par colis	Surface par colis (m²)	Paquets par palette	Surface par palette (m²)	Plaques par palette
Roof A 60	5414399027534	2,75	60	8	9,60	5	48,00	40
Roof A 80	5414399027558	3,70	80	6	7,20	5	36,00	30
Roof A 100*	5414399027541	4,60	100	5	6,00	5	30,00	25
Roof A 120*	5414399042308	5,55	120	4	4,80	5	24,00	20

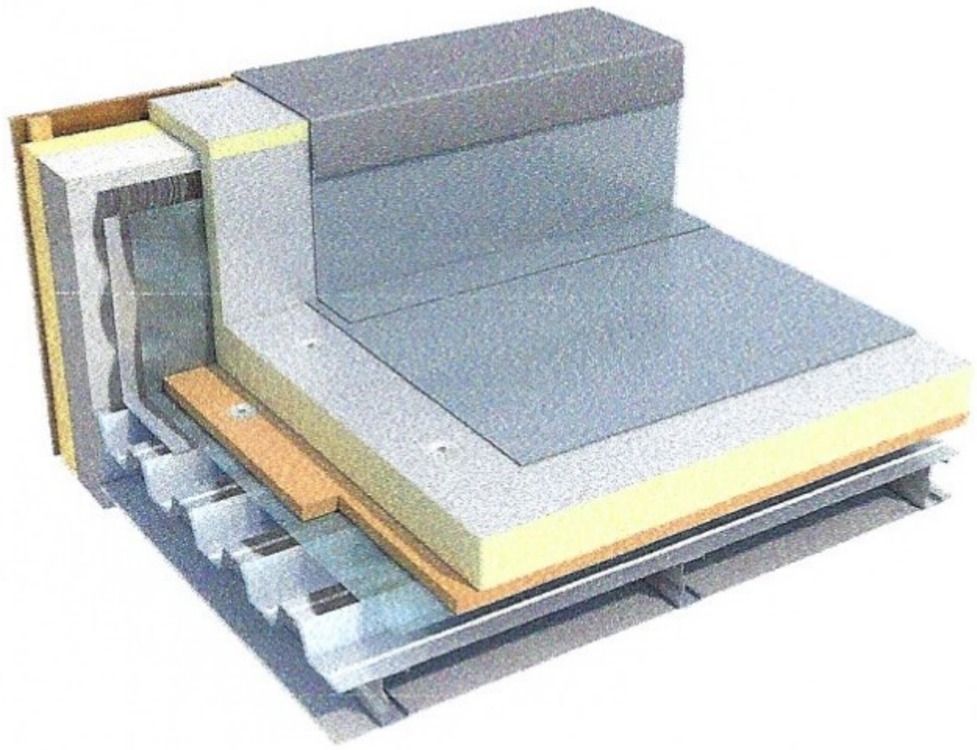
*Éligible au CITE et à Ma Prime Rénov'

UTHERM

UNILIN INSULATION
FOR SMART LIVING

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Conductivité thermique certifiée ACERMI	λ_D = 0,022 W/(m.K)
Contrainte en compression	CS(10/Y)150
Tolérance d'épaisseur	T2
Densité de la mousse PIR	32 kg/m³ ± 3 kg/m³
Réaction au feu	Euroclasse C-s2, d0 jusqu'à 100 mm et D-s2, d0 au-delà
Absorption d'eau à long terme par immersion totale	WL(T)2
Classe de compressibilité	C
Variation dimensionnelle résiduelle à 23° C après stabilisation à 80° C	≤ 0,5 %
Incurvation sous l'effet d'un gradient thermique (80° C/23° C)	≤ 3 mm



Avec écran thermique

Attestations	
ACERMI	Réf. Roof PIR A FRA n° 14/121/972
Avis Technique DTA	Demande d'Avis Technique en cours
PROFIL D'USAGE ISOLE certifié	I5, S2, O3, L2, E4
Usages visés certifiés	Toiture terrasse
CE	λ 0,022 W/(m.K)
DOP	Utherm Roof Réf. Roof A FRA n° 2020005
Classe d'émission dans l'air intérieur	A+

Unilin Insulation SAS
Immeuble Estréo - 1/3 rue d'Aurion - 93110 Rosny-sous-Bois
Tél. Service Commercial : 01 48 94 96 86 - Fax 01 48 94 11 01
e-mail : info.insulation.fr@unilin.com
www.unilininsulation.fr

UNILIN INSULATION FOR SMART LIVING

Offre N° P2021-1512
Date : 14/04/2021

Affaire suivie par : Rémi Calisti
remi.calisti@elansym.com

CONTRAT
AUDIT ENERGETIQUE SIMPLIFIE

PROJET BREGAILLON
LA SEYNE SUR MER (83)

Entre les soussignés
D'une part

PACATOIT
890 Chemin des Delphiniums
83190 OLLIOULES

Ci-après désigné

« Le Client »

Représenté par

MR. BENAVENTE
Directeur PACATOIT
Tél. : 06.10.05.51.84
E-mail : dbenavente@pacatoit.fr

Et d'autre part

ELANSYM
6 rue Auguste Comte
92170 VANVES

Ci-après désigné

« ELANSYM »

Représenté par

Mme Elodie HUVER
Responsable d'Unité
Tel : 06.69.69.83.10
E-mail : elodie.huver@elansym.com

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT.

Le client confie à ELANSYM qui accepte, les prestations désignées ci-après et ce conformément aux conditions générales d'intervention et de vente (Février 2019 – v1) jointes à la présente offre.

Elansym

Offre N° P2021-1512
Date : 14/04/2021

ELANSYM, AVEC VOUS POUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE

OBJECTIF DE L'AUDIT ENERGETIQUE

La prestation d'ELANSYM objet de cette offre est un **audit énergétique simplifié** pour 2 bâtiments situés à La Seyne sur Mer Brégaillon :

Bat C :
Surface = 775 M2

Bat D :
Surface = 1116 M2

L'audit énergétique simplifié des bâtiments a pour objectifs :

- D'analyser les gains suites à des travaux d'isolation des toitures

1. REFERENTIEL

- Arrêté du 28 février 2013 portant sur le contenu et les modalités de réalisation d'un audit énergétique,
- Recommandations de l'ADEME en vigueur au jour de la signature du contrat,
- Arrêté du 7 décembre 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants,
- Décret N°2007-363 du 19/03/2007 relatif à la performance énergétique des bâtiments existants lorsqu'ils font l'objet de travaux importants ou non, modifiant le Code de la Construction et de l'habitation Art R.131-25 à R.131-30 ;
- Arrêté du 3 mai 2007, modifié par l'arrêté du 22 Mars 2017
- Arrêté ministériel du 13/06/2008 relatif à la performance énergétique des bâtiments de surface supérieure à 1.000 m² lorsqu'ils font l'objet de travaux de rénovation importants (Méthode de calcul THCex),
- Norme NF EN 12831,
- Guides AICVF,
- Règles de l'art.

2. CONTENU DE LA PRESTATION

La prestation comprend :

- Une visite des locaux,
- Analyse et modélisation des bâtiments grâce à l'outil CLIMAUDIT,
- Rédaction d'un rapport présentant les résultats.

3. LIMITES

En cas de difficultés d'exécution non imputables à Elansym, nécessitant un déplacement ou intervention complémentaire non prévus dans la planification des interventions, un complément de facturation sera exigible.

Les conditions de ces éventuels déplacements, visites et réunions complémentaires sont spécifiées dans les conditions générales jointes au contrat.

4. CONDITIONS D'EXÉCUTION

Les documents nécessaires sont mis à disposition de l'intervenant ELANSYM par voie postale ou tout autre moyen à convenir.

Sont nécessaires :

- Les plans
- La liste des travaux effectués et leur date d'exécution,
- Les factures énergétiques (gaz, électricité, chauffage urbain, fioul...) sur les trois dernières années
- Les caractéristiques du contrat de maintenance.
- Toute information relative à l'isolation ou aux équipements techniques.

Le client prend toutes dispositions nécessaires pour permettre l'accès au site des intervenants ELANSYM dans les conditions normales de sécurité.
La prise de rendez-vous avec les occupants est à votre charge. Ces rendez-vous seront tous pris sur la même journée.

5. DELAI DE REALISATION

A convenir à réception de votre accord

6. LIMITES DE PRESTATION

La prestation technique objet de la présente mission est réalisée à partir d'investigations du bien ou de l'ouvrage sur les seules parties visibles et accessibles sans équipement particulier, lors de la visite du site.

En outre, sauf avis contraire, clairement stipulé dans la présente offre, ne sont pas compris :

- Les moyens d'accès en hauteur tel que nacelles, échafaudages, etc...
- Les moyens ou outillages non précisé au présent contrat

Lorsque les prestations comportent un aspect documentaire, ELANSYM ne porte pas d'appréciation sur la valeur technique des documents remis qui sont réputés exacts, ni sur les vérifications, contrôle et analyses ayant conduit à l'établissement de ces documents qui sont réputés satisfaire aux exigences qui leur sont applicables.

La prestation technique ELANSYM présente un caractère limité et ne saurait être considéré comme un constat exhaustif de l'état du bien immobilier concerné.

Le rapport édité, à l'issue de la mission, ne peut être utilisé, hors de son contexte, soit partiellement ou intégralement, il ne peut être utilisé pour des structures semblables. Toute utilisation du rapport partiellement ou intégralement dans un contexte différent de celui dans lequel il a été réalisé ne saurait engager la responsabilité d'ELANSYM. En particulier, toute communication, transfert ou utilisation de ce diagnostic par un tiers entendant se prévaloir de ses termes est expressément soumis à l'accord écrit d'ELANSYM qui se réserve la possibilité de s'y opposer ou de soumettre son acceptation à un complément de rémunération.

Le rapport émis par ELANSYM, dans le cadre de la présente prestation, ne peut être assimilé à une expertise au sens juridique du terme.